Merlin de Thionville

Capet et Robespierre

8 pp 8°

Parallèle entre Louis XVI et Robespierre et conclusions. Tous deux étaient des tyrans et ont fait le même mal au pays

CAPET ET ROBESPIERRE.

EN 1789, il y avoit en France un roi revêtu d'un pouvoir sans bornes dans la réalité, limité seulement en apparence, soutenu par d'anciens préjugés, et bien plus par la faculté qu'il avoit de disposer de tout l'argent et de toutes les places de l'Etat.

Il avoit, par conséquent, à sa solde une armée composée de tous ceux qui aimaient à recevoir de l'argent sans le gagner, et des places sans les mériter.

Son autorité étoit défendue par tous ceux qui pilloient sous son nom, qui jugeoient, qui emprisonnoient sous son nom.

Aussi lorsque les amis de la liberté ont attaqué le trône, l'orsqu'ils ont commencé à l'ébranler; tous les stipendiés du trône, les prêtres, les nobles, les financiers, ont fait une coalition pour soutenir leur maître, et prolonger une autorité qui leur étoit si utile.

L'an 2e. il y avoit aussi en France un homme dont le pouvoir étoit absolu dans la réalité, limité seulement en apparence, soutenu par une popularité acquise on ne sait comment, et à qui

l'on avoit fait une réputation factice de probité et de capacité comme à tant d'autres princes.

Cet homme disposoit de toutes les places et de l'argent de la République.

Il avoit par conséquent pour soutiens, tous ceux qui vouloient recevoir de l'argent sans le gagner, et des places sans les mériter.

Aussi quand les amis de la liberté ont attaqué son autorité, tous ses courtisans, tous ceux qui pilloient, qui emprisonnoient, qui tuoient en son nom, ont fait une coalition pour faire revivre son autorité.

Le tyran de 1789 avoit ses bastilles, ses parlemens, ses intendans.

Le tyran de l'an 2[e] avoit ses prisons, ses intendans, ses flatteurs, ses comités, et ce qu'il y a de pis, son tribunal révolutionnaire.

Le tyran de 1789 embastilloit tous ceux dont il redoutoit l'influence et les lumières il les traitoit en hommes dangereux, il imposoit silence aux philosophes, et vouloit enchaîner jusqu'à la pensée.

Le tyran de l'an 2[e] emprisonnoit tous ceux qui ne vouloient pas lui obéir, il les traitoit en hommes suspects, il ne permettoit ni d'écrire ni de parler.

Tous deux redoutoient la lumière, qui, tôt ou tard, ramène les nations à la liberté.

Tous deux s'enveloppoient de ténèbres. Le *secret de l'Etat* étoit leur mot, et *la sûreté publique* le prétexte bannal de tous leurs crimes, de tous leurs assassinats.

Tous deux soumettoient à la censure, et les livres, et les pièces de théâtre, et les journaux. On ne pouvoit écrire qu'avec approbation et privilège.

Tous deux faisoient descendre du ciel la sanction d'une autorité qui désoloit la terre. L'un parloit de Dieu et de la vie future, l'autre de *l'Etre suprême et de l'immortalité de l'ame.*

Le tyran de 1789 semoit par-tout la défiance, la division et l'inquiétude, tout étoit inquisition et espionage.

Le tyran de l'an 2e semoit par-tout l'inquiétude, la division et la défiance. Il avoit des espions par-tout, et même dans les prisons.

Tout en 1789 se faisoit par le roi.

Tout en l'an 2e se faisoit par l'ordre d'un homme ou de son conseil.

Rien, ni à l'une ni à l'autre époque, ne se faisoit au nom de la loi.

Il étoit défendu de mal parler du roi en 1789,

de sa maîtresse, ou des maîtresses de ses commis.

Quiconque doutoit de la divinité du roi de l'an 2e. de celle de ses commis ou de Cornélie Copeau étoit puni de mort.

En 1789, comme dans l'an 2e. le tyran vouloit, disoit-on, le bonheur, même la liberté du peuple et la tranquillité de l'État, et en 1789 comme dans l'an 2e. la France avoit le repos de la mort.

Ceux qui en 1789 s'opposoient à l'abaissement et à la destruction de la royauté, disoient bien haut qu'ils n'agissoient que *pour l'intérêt du peuple*; ce n'étoit pas, disoient-ils, pour le roi qu'ils la défendoient.

Ceux qui dans l'an 2e. s'opposent à la déstruction de la tyrannie ne deffendent, si on les en croit, ni un homme ni des hommes, ils ne veulent que *le bonheur du peuple*, et la liberté.

On a nommé *aristocrates* les opposans à la révolution de 1789; les opposans à la révolution de l'an 2e. ne sont-ils pas de vrais *aristocrates ?*

Les uns et les autres deffendent et soutiennent la tyrannie et les actes arbitraires.

Les uns et les autres avouent bien qu'il y avoit quelques abus; ils ont l'air de con-

sentir à leur réforme ; mais quand on les interroge, qu'on les presse, on voit qu'ils ne veulent de la dissolution des abus, qu'à la charge de la conservation de la tyrannie qui est la mère de tous les abus.

Qu'on jette les yeux sur la liste des aristocrates de 1789, on y trouve les hommes que leurs préjugés, leurs habitudes, et sur-tout leurs intérêts attachoient à la tyrannie.

Il en est précisément de même des aristocrates de l'an 2e. si on en formoit la liste, on y trouveroit des ex-comtes, des ex-marquis, des chevaliers d'industrie, du poignard, de la guillotine, des égorgeurs, des noyeurs, des frères et des amis des aristocrates de 1789.

Quelque soit le désintéressement qu'affectent les uns et les autres, on voit bien qu'ils profitoient des abus de la tyrannie, et que c'est-là l'endroit sensible.

Quelque soit l'éloignement apparent des uns des autres, il est évident que c'est au fond le même parti dont l'un a pris le département de l'extérieur, qui ne lui a pas réussi, et dont l'autre conserva le département de l'intérieur, qui ne lui réussira pas mieux.

Quand on trouve parmi des hommes le même

intérêt, les mêmes projets, les mêmes démarches, les mêmes principes, et jusqu'au même langage, il est constant qu'ils appartiennent au même parti.

Les patriotes de 1789 ont détruit, au péril de leur vie, la bastille, les rois et le trône, et avec eux les actes arbitraires.

Les patriotes de l'an 2e ont courus les mêmes dangers pour détruire les prisons, Robespierre et les actes arbitraires.

Les patriotes de 1789 vouloient être gouvernés par des loix, et non par un homme, ou par des hommes.

Les patriotes de l'an 2e ne veulent pas autre-chose.

Les aristocrates de l'an 2e vantent la sévérité nécessaire de leurs tribunaux, la surveillance nécessaire de leurs comités; les aristocrates de 1789 parloient de même de la sévérité nécessaire de leurs parlemens, de la surveillance nécessaire de leur police.

Les aristocrates de 1789 vouloient ramener la tyrannie par le désordre, et ils ne se soucioient pas du tout de l'ordre que réclamoient les patriotes. Il en est de même des aristocrates de l'an 2e.

Pour défendre la tyrannie de 1789, les aristocrates vantoient le bien qu'elle avoit fait.

Les aristocrates de l'an 2e disent la même chose de leur tyrannie.

Ni les uns ni les autres ne veulent pas avouer que tout le mal est l'ouvrage de la tyrannie, tandis que *tout le bien est l'ouvrage du peuple et de ses amis.*

Qui, jusqu'à 1789, a produit en France tant de chef-d'œuvres en tout genre ? Les serviteurs de la tyrannie ? Non, ses ennemis.

Qui, depuis deux ans a remporté tant de victoires ? Les serviteurs de la tyrannie ? Non, ses ennemis.

Qu'on montre une seule statue, un seul ouvrage, un seul livre, une seule pièce de théâtre, faits, dans aucun temps, par ceux qui avoient des privilèges exclusifs de la tyrannie ?

La tyrannie de 1789 et celle de l'an 2e, surchargeoient d'entraves l'agriculture, et le commerce, et traitèrent de rébelles tous ceux qui n'admiroient pas ces entraves et ne baisoient pas respectueusement leurs fers ; de-là *le surhaussement prodigieux des denrées.*

On pourroit pousser fort loin le paralèlle, mais il faut arriver au résultat. Les aristocrates

de 1789, en s'opposant à la révolution, ont accéléré son cours, ont conduit le peuple à la liberté, ils ont préparé leur propre ruine.

Les aristocrates de l'an 2e. en s'opposant à la révolution, en accélèrent la marche, ils conduisent le peuple à son entière liberté en préparant leur ruine, et ce moment est là.

Courage donc, Patriotes, courage.

MERLIN DE THIONVILLE.

A Paris, rue de la Loi, No. 1232.

